

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[199_Correspondance d'Amélie et Charles Lenormant : 1848-1874](#)[Item](#)[Paris, 1er octobre 1848, Charles Lenormant à François Guizot](#)

Paris, 1er octobre 1848, Charles Lenormant à François Guizot

Auteurs : Lenormant, Charles (1802-1859)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

14 Fichier(s)

Les mots clés

[Conditions matérielles de la correspondance](#), [France \(1848-1852, 2e République\)](#), [Histoire \(France\)](#), [Livre](#), [Travail intellectuel](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1848-10-01

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote34, 34 suite, AN : 163 MI 42 AP 199 Papiers Guizot Bobine Opérateur 34

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Lenormant, Charles (1802-1859), Paris, 1er octobre 1848, Charles Lenormant à François Guizot, 1848-10-01

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 12/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/8774>

Copier

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationBrompton (Angleterre)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Information Bibliographique

Titre	Auteur	Date	Lien
Histoire de la civilisation en Europe	François Guizot	1870	Lien externe
Notice créée par Marie Dupond Notice créée le 27/06/2025 Dernière modification le 04/07/2025			

je suis vraiment confus, Monsieur, d'avoir
laissé s'écouler trois de mois sans avoir
commencé à tenir la promesse que je vous
avais faite et que vous aviez accueillie avec
tant de bonté. j'ignore si le cours de vos
idées vous porte maintenant vers la partie
des études historiques où je pourrais vous
être de quelque utilité. d'après votre
correspondance et le titre des livres que vous
réclamez, je vois que vous vous occupez de
l'histoire de France racontée par un poëte à des
enfants. je devais toujours vous adresser la
liste de tous les ouvrages récents qui ont la
prétention de traiter le sujet: mais plus il
m'en passe par la main, et moins j'en
trouve qui méritent d'exciter votre attention.
la difficulté me semble bien plus dans la
préparation que dans le développement et les
réflexions. Il faudrait avoir pour guide

des Annales bien substantielles, et bien
sûres, comme le font pour l'Italie celles de
Mauratori: mais nous sommes loin de
posséder de pareilles sources. Nous de
Vérifier les dates pour servir pour les faits:
Daniel et Sismondi, chacun dans son
genre, peuvent être lus et extraits avec
fruit: mais Daniel n'a connu que la
moitié des sources auxquelles nous pourrions
puiser maintenant, et Sismondi convie
lui-même de n'avoir fait usage que
des livres imprimés. C'est pourquoi, à
partir de l'époque où s'arrêtent les
grandes collections, il est étonnamment
défectueux. Si, par exemple, pour le règne
de Charles V, il avait pu le soin de
se procurer un ou deux nombreux exemplaires
manuscrits qui existent de l'inventaire
du trésor de Chartres, il se serait épargné

de jugements
ridicules.
aura pu valoir
à l'avance:
accordé un
usage et
à établir
le livre
serait pu se
de Rhapsodie
pourrait
le premier
mieux remplir
par un cer
l'empêcher
calamité
pour deux
et qu'il
même pour

bien
 celui de
 de
 l'ont de
 les faits :
 au leur
 it avec
 que la
 pouvoir
 convicte
 e que
 i, à
 le
 mme
 le règne
 i de
 plaine
 ctive
 "paysne"

3
 de jugements injustes et de assertions
 ridicules. Je ne sais pas si M. Meunier
 aura pu vous retrouver l'ouvrage de
 Lavallée : dans le temps, vous lui aviez
 accordé une approbation dont il a fait
 usage et qui a contribué singulièrement
 à établir son succès : mais si vous relisez
 le livre maintenant, je pense que vous en
 serez peu satisfait. Au milieu de ce déluge
 de Rhapsodies informes, je me suis servi
 souvent de Petit-Bazoucaux et de D'Orvilleaux.
 Le premier a un cadre assez honnête quoiqu'un
 peu défectueux, le second se recommande
 par un certain bon sens honnête qui
 l'empêche de tomber dans des erreurs trop
 calamiteuses : mais, à bien prendre, ce
 sont deux livres d'une extrême faiblesse,
 et qu'il faut rectifier à chaque page,
 même pour les faits. J'ai parvenu à plusieurs

reprise, sans jamais l'avoir lue sérieusement,
une histoire de France de M. Gabourd, écrite
au point de vue catholique, livre honnête,
qui a eu sympathiques pour beaucoup de
rapports, mais qui m'a paru manquer d'étude
avant le temps modernes. certaines parties
de douzième XIV et de XVIII^e siècle m'ont paru
meilleures traitées : j'en dirai autant de l'histoire
de la révolution. Il y a un livre de M.

Ragon, fort lourdement écrit, mais qui
peut être utile : c'est un manuel de
l'histoire des temps modernes, à partir de
la prise de Constantinople. l'auteur en
paraît s'être appuyé sur le cours de l'histoire
de l'état européen de Schœll, livre principal
et fondamental dans son genre : il en a
tiré une partie assez remarquable. Les faits sont
bien décrits, bien présentés, et presque toujours
bien appréciés. - je vous demande pardon de

je suis vraiment
lâché s'étonne
commence à te
avais fait en
tant de bonté
idées vous par
des études his
ité de quelq
correspondance
réclamer, j'i
l'histoire de fr
enfants. je de
liste de tous les
présentation de
m'en passe p
trouve qui ne
la difficulté
préparation q
réflexions. Il

la stérilité de renseignements : mais elle
est dans le fond des choses. Je ne crois oublier
personne d'essentiel, et pourtant je ne voyais
citer que quelques noms, en accompagnant
chacun d'eux de restrictions considérables.
En somme, vous trouverez peu de secours, et
vous aurez à tirer presque tout de votre propre
fonds : ce sera pour le mieux. — Maintenant
j'en viens au cinquième volume de
l'histoire de la civilisation en France qui
me tient fortement à cœur, et le lequel
j'ai bien longtemps médité. Vous avez à
peine effleuré le commencement du XIV^e
siècle, à propos de Philippe le Bel et de
Communes. Ce que vous dîtes de Philippe le
Bel est parfait, mais fort court, et les
communes françaises, comme vous le faites
voir, n'ont pas le rôle prépondérant dans
le XIV^e siècle, à la fin de la XIV^e leçon du
Tome IV, vous annoncez l'intention d'examiner

en détail les grands monuments législatifs
 et judiciaires du XIII^e siècle. cette promesse
 doit être tenue : mais il me semble que
 ce serait l'exposer à être bien froid, que
 de s'en acquiescer au commencement du
 V^e volume. si je ne me trompe, les faits
 dont vous avez fait un admirable usage
 en parlant des premiers rois de la 3^e race,
 sont un peu trop laisés de côté dans la
 seconde moitié du volume, et il en résulte
 déjà ^{quelques} ~~un peu~~ de sécheresse : d'ailleurs le
 XIV^e siècle n'est ~~qu'un~~ ^{plus} que au temps
 de régle et de principes : tout y va bien
 plus au hasard, au gré des passions et
 des préjugés qui s'y sont emparés de la
 société, aussi me semble-t-il nécessaire
 d'enchaîner d'abord les événements et
 d'en présenter le tableau général.
 Quant à la France ne peut-elle pas être
 étudiée avec fruit, si on l'étale de

cette de l'
 au XII^e. nous
 colonne, je
 vous reproche
 propos de la
 je suis qu'
 Fauciel avec
 meilleur eff
 s'acquer en 2
 commence p
 XIII^e siècle
 à l'époque,
 donnerais
 pour vingt
 époque, tout
 en Italie, ne
 la France de
 l'université
 leur par conc
 d'idées qui

législatifs
 promesse
 ables que
 pid, que
 uent de
 le fait
 le usage
 la 3^e race,
 day la
 et en résulte
 ellems le
 temps
 y va bien
 cois, et
 y' de la
 et ne cessant
 uent et
 gal.

lous être
 olo de

vette de l'Europe. au XIII^e siècle comme
 au XII^e. nous sommes vraiment la tête de
 colonne, je dis la France du Nord à qui
 vous reprochez bien trop la barbarie, à
 propos de la croisade contre les Albigeois.
 Je suis sûr qu'il y a vingt ans les idées de
 Fauriel avaient beaucoup d'empire sur les
 meilleurs esprits : mais si vous jure qu'il
 s'en est rabattu ^{considérablement} beaucoup. L'Italie ne
 commence sérieusement qu'à la fin du
 XIII^e siècle. Longtemps après la guerre des
 Albigeois, et quant à notre siècle, je
 donnerais toute la littérature des troubadours
 pour vingt pas de Villahardouin. à cette
 époque, tout ce qui dominait par l'intelligence
 en Italie, en Espagne, dans le midi de
 la France, avait passé sur les bords de
 l'université de Paris, et quand on ne
 peut pas concevoir de l'immense mouvement
 d'idées qui partait de notre France

septentrionale, on s'expose à d'étranges
 illusions comme celles de cet excellent et
 ingénieux Fauciel. Mais au XIV^e siècle,
 nous abandonnons le sceptre que nous
 avions tenu d'une manière si brillante,
 et c'est alors le tour de l'Italie et
 de l'Angleterre. Est-ce un bien pour
 l'Europe? nous pourrions immédiatement à
 ce qu'il me semble: car ce siècle fut
 pour le monde chrétien un temps d'épreuves
 et d'expiation: les hommes expirèrent
 les uns après les autres: on retourna dans l'ignorance,
 on s'arrêta en route, et le mouvement
 qui repart plus tard, cette impulsion de
 glorieux destins qui ont rendu le
 développement de la civilisation plus
 complet et plus pénible. En soi-même, le
 XIII^e siècle était un siècle complet: il
 avait son organisation, son art, la
 poésie, la législation, la science, l'ou-

34 suite

verte fertilité et dans le fond
 personne d'effrayé
 être que quelque
 chacun d'eux
 en somme, vous
 vous aurez à
 fonds: ce per
 j'en virais au
 l'histoire de la
 me trois fois
 j'ai bien long
 peine effleuré
 siècle, à propos
 commens. ce
 Bel est par fait
 communes fran
 voir, n'est pas
 le XIII^e siècle.
 Tome IV, voyez

encyclopédies : l'unité dont il a été l'âme a
fait la force et maintenant que nous l'avons
livrée l'étudier, il exerce sur beaucoup d'esprits
une séduction presque irrésistible. Cependant,
quoique je subisse moi-même une partie de
cette séduction, et que je la rencontre chez
surtout chez des hommes avec lesquels je me
sens en grande sympathie, j'ai toujours
combattu le sentiment du regret en ce qui
concerne le XIII^e siècle. Le monde ne pouvait
pas l'arrêter là : la solution à laquelle
on croyait être arrivé, n'était qu'une provision
forcée à beaucoup d'égards, et ce qui le
prouve c'est qu'à mesure que l'esprit de
ce temps parvenait à s'achever en / complète,
la condition des hommes devenait plus dure
et le malaise croissait - il est facile de
rattacher les traits fondamentaux de
l'esprit du XIV^e siècle à ce que vous dites
de la formation et du développement de
la classe des légistes. l'élément du haut état

peut l'appeler à ce qu'il ne semble dans un
sens encore plus large l'état laïque.

C'est à peine si la noblesse féodale avait
ce dernier caractère: elle vivait intellectuelle-
ment et moralement pour la hiérarchie de
l'Eglise: or la hiérarchie de l'Eglise, si
grande que nous lui faisons la part, ne
peut être l'état normal de la société.

L'Eglise est toujours une tribu de dévotion:
elle vit sur une côte, au sein de la société
laïque, non au dessus: elle a besoin, pour
elle-même, d'un contact perpétuel avec la
société laïque: elle y attend tous les jours
un être cher qui lui soit nécessaire, ou
dont elle s'affaiblit et se perd. Je
comprends parfaitement la société du
XI^e siècle et j'ignore pour elle la plus
grande admiration: mais l'Eglise qui
avait encore à son époque la main au
loc de la charité, était dépouillée de
au plus tard de l'obligation de faire de

coeur pour la
la première
système de
heureux au
participation
de suite —
l'Eglise est
je ne me ré-
trahis de ce q
toi judiciaire
qui font l'E
un acte ex-
d'une diffon
plutôt par
raisonnement
déterminé:
sage lui a
comme qu'a
aux intérêts
que personne
allait mettre
d'abord à d

dans un
 ique.
 ale avait
 itellectuelle.
 elle de
 use, li
 nant, no
 ject.
 e dév:
 Société
 ou, pour
 et avec la
 y le jour
 ing, ou
 je
 ité du
 la o les
 les qui
 mura'an
 e' une
 gner de

cours pratiques d'agriculture: l'église qui
 la première créa, dans les officialités, tout le
 système des garanties judiciaires, était trop
 heureuse au XIII^e siècle d'être exclue de toute
 participation à la justice civile — et ainsi
 de suite — la nature réelle des choses de
 l'époque est pour moi un profond mystère:
 je ne me rends pas compte des procédés intellec-
 tuels de ce grand homme: il était à la
 fois judiciaire et homme, et avec ces qualités
 qui font l'équilibre de l'homme, il possédait
 un cœur excellent, un cœur bon: je suis
 donc disposé à croire qu'il allait de l'avant,
 plutôt par une inspiration pure que par un
 raisonnement précis et livrant un plan
 déterminé: d'ailleurs le conseil des quatre
 sages lui a botté ^{à lui} le derrière naturellement: c'est
 ainsi qu'avec un dévouement passionné
 aux intérêts de l'église il a contribué plus
 que personne à ce développement laïque qui
 allait détruire la société et la conduire
 d'abord à des abus. Il n'était pas l'auteur

de ces idées, tout son fait il faut remonter
à Frédéric II et à Pierre de Vique pour
en retrouver la conception négative de
révolte, et au lieu de ces plus mauvaises
passions, le suicide à mort musulman,
tout autour de l'apogée, était mis en de la
besoin d'échapper à l'Église : l'Église qui
contribuait la croix, contre l'opinion et
le découragement de son époque, gémissait
plus qu'en acte de cette émancipation coexistante
parce qu'elle était précipitée : mais il
admettait évidemment qu'il fallait une
émancipation, et son instinct, sinon son bon
sens, était d'y aider en la réglant. - par
là s'établit bien clairement la transition
de l'Église à Philippe-le-Bel. ou l'Église
donne le prologue du XIV^e siècle en France
concernant l'opposition de ce
développement laïque qui n'a ces plus
perdu de son opportunité. Je voudrais
pour mon compte, contribuer à établir sur
cette question quelques idées justes et

34 suite

encyclopédie
faire la force
même l'état
une séduction
quoique je sois
cette l'éducation
surtout chez
sois en grande
combattre les
concernes le X^e
par l'arrêter
ou croyait
forcé à braver
prouve l'existence
ce temps par
la condition
et le malheur
rattacher les
l'esprit du X^e
de la formation
la classe des

tripartite, nécessaire que pour cette
 misérable et étroite question de
 l'université. — mais voici que je vais en
 déjà griser beaucoup de votre temps en de
 votre attention. — d'ailleurs moi ne puis de
^{ce que vous voulez} les idées redigées, ~~en peu~~ au hasard,
 mais dans les quelques vos travaux, je pense,
 la trace de méditations successives et arrêtées.
 — je crois que le Schisme a été pour beaucoup
 dans le malheur du XVIII^e siècle, et je
 pense aussi qu'il est possible d'écrire une
 histoire du Schisme qui convienne aux
 catholiques, et que les protestants comme
 les protestants puissent accepter. — si j'aurais
 ainsi tracé une première esquisse des
 idées qui devraient dominer dans le
 volume. quand nous serons d'accord sur
 le fond et la marche générale, on pourra
 songer à la division et au plan
 définitif. j'ai déjà par devoir moi ma chose

plus que le besoin de matériaux. Il
 me laisse que vous m'en ni déque
 l'usage. redressez-moi et dirigez-moi.
 Il est ainsi que nous parviendrons à
 un résultat qui sera carne et ossa.

Agreez, Monsieur, l'expression
 de mes sentiments les plus respectueux
 et les plus tendrement dévoués,

Yvon

Paris, le 1^{er} octobre 1848.